



ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN04920140902469

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 4 déclarations annulées.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le préfet de Maine-et-Loire .

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique "Publicité des arrêtés"

Fait à ANGERS, le 2 septembre 2014

Visé Le : 4 septembre 2014

MME Elisabeth MARQUET
Présidente

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V04914029463001	Educateur territorial des APS	Maître Nageur Sauveteur Plus de détail		Temps complet	LA MENITRE 49250 LA MENITRE	28/06/2014	04920140320105
V04914065704001	Attaché de conservation du patrimoine	attaché de conservation Plus de détail		Temps complet	CONSEIL GENERAL DE MAINE ET LOIRE 49941 Angers cedex 9	01/11/2014	04920140619001
V04914066247001	Adjoint d'animation de 2ème classe	Coordonnateur TAP Plus de détail		Temps non complet	BOURG L'EVEQUE 49520 BOURG L'EVEQUE	01/07/2014	04920140619001
V04914073314001	Adjoint d'animation de 2ème classe	animateur Plus de détail	Annulation du recrutement	Temps non complet	BOUILLE MENARD 49520 BOUILLE MENARD	01/09/2014	04920140811041